

Le 3 Février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les membres du pôle national des retraités de la Fonction Publique, constitué des six organisations :

- **La Fédération générale des retraités de la Fonction Publique (FGR/FP)**
- **L'Association nationale des retraités (ANR)**
- **L'Union nationale des personnels et retraités de la Gendarmerie (UNPRG)**
- **L'Union nationale des sous-officiers retraités (UNSOR)**
- **La Fédération nationale des officiers mariniers (FNOM)**
- **L'Union nationale des retraités de la Police (UNRP)**

Regroupant environ 250 000 adhérents constatent, inexorablement, depuis plus d'une décennie une perte de leur pouvoir d'achat permanente. (Environ 14% depuis 10 ans)

En effet, l'augmentation de 0,1 % en janvier 2022 correspond à un rattrapage de l'année 2021.

En juillet 2022, les pensions de retraite n'ont été augmentées que de 4 %.

La revalorisation de 0,8 % en janvier 2023 concerne visiblement l'année 2023.

NOUS DÉPLORONS ENCORE POUR L'ANNÉE 2022, UN DIFFÉRENTIEL DE 1,9 % EN NOTRE DÉFAVEUR, CAR L'INFLATION DÉCLARÉE EST DE 5,9 % AU 31 DÉCEMBRE 2022.

Malgré les promesses faites par Monsieur le ministre des Finances, l'indexation des pensions ne sera pas réévaluée et réajustée automatiquement, en fin d'année, par rapport à l'inflation.

Nous condamnons cette mesure qui impacte encore gravement notre pouvoir d'achat.

Le Pôle des retraités de la Fonction Publique

ANR



Félix VEZIER

FGR



Marc VEYRAT

UNRPRG



Claude MARCHAL

FNOM



Georges-Noël NICOLAS

UNSOR



Gérard TANGUY

UNRP



Philippe MOUË